

RCS : PERPIGNAN

Code greffe : 6601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PERPIGNAN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 01744

Numéro SIREN : 429 019 490

Nom ou dénomination : A.M.C.

Ce dépôt a été enregistré le 17/06/2024 sous le numéro de dépôt B2024/005285

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/2023	Net au 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Fonds Commercial				
Autres immo.incorp.,avances & acptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	145 000	62 330	82 670	89 920
Installations tech., matériels, outillage				
Autres immobilisations corporelles	2 666	2 666		
Immo. en cours, avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres immobilisations financières				
Total	147 666	64 996	82 670	89 920
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières,approvisionnements				
En cours de production				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Fournisseurs débiteurs				621
Personnel				
Etat, impôts sur les bénéfices				89
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	228		228	95
Autres créances	1 205		1 205	
Divers				
Avances & acptes versés/commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	29 044		29 044	73 570
Total	30 478		30 478	74 375
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remb. des obligations				
Ecart de conversion et diff. d'évaluation - Act				
Total				
TOTAL ACTIF	178 144	64 996	113 148	164 295

	Net au 31/12/2023	Net au 31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	8 000	8 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	800	800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	9 562	
Report à nouveau	61 850	126 850
Résultat de l'exercice	19 783	9 562
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total	99 994	145 211
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total		
DETTES		
Emprunts obligataires		
Autres emprunts		
Découverts, concours bancaires		
Associés et dettes financières diverses	8 467	6 756
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		5
Dettes fiscales et sociales :		
. Personnel		
. Organismes sociaux		
. Etat, impôts sur les bénéfices	1 803	
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	487	9 927
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres dettes fiscales et sociales	1 260	1 260
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 137	1 137
Total	13 153	19 084
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
Ecart de conversion et diff. d'évaluation - Passif		
TOTAL PASSIF	113 148	164 295



	du 01/01/2023	%	du 01/01/2022	%	Var. en val. annuelle	
	au 31/12/2023	CA	au 31/12/2022	CA	en euros	%
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue	31 719	100,00	30 498	100,00	1 222	4,01
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits	0	0,00			0	#####
Total	31 720	100,00	30 498	100,00	1 222	4,01
CONSOMMATIONS						
Achats de marchandises						
Variations stock (marchandises)						
Achats de matières premières et d'autres approvisionnements						
Variation de stock (mat. premières)						
Autres achats & charges externes	6 608	20,83	9 722	31,88	-3 114	-32,03
Total	6 608	20,83	9 722	31,88	-3 114	-32,03
CHARGES						
Impôts, taxes et versements ass.	1 725	5,44	1 751	5,74	-26	-1,48
Salaires et traitements	1 677	5,29			1 677	#####
Charges sociales			259	0,85	-259	-100,00
Dotations amortissements, dep. et prov.	7 250	22,86	7 517	24,65	-267	-3,55
Autres charges			1	0,00	-1	-100,00
Total	10 652	33,58	9 528	31,24	1 124	11,80
Résultat d'exploitation	14 460	45,59	11 248	36,88	3 212	28,55
Produits financiers	1	0,00	0	0,00	0	52,50
Charges financières						
Résultat financier	1	0,00	0	0,00	0	52,50
Quote-part des opérat. en commun						
Résultat courant	14 461	45,59	11 249	36,88	3 212	28,55
Produits exceptionnels	9 434	29,74			9 434	#####
Charges exceptionnelles	621	1,96			621	#####
Résultat exceptionnel	8 813	27,79			8 813	#####
Participation des salariés						
Impôt sur les bénéfices	3 491	11,01	1 687	5,53	1 804	106,94
Résultat de l'exercice	19 783	62,37	9 562	31,35	10 221	106,90



	du 01/01/2023	%	du 01/01/2022	%	Var. en val. annuelle	
	au 31/12/2023	CA	au 31/12/2022	CA	en euros	%
Chiffre d'affaires H.T.	31 719	100,00	30 498	100,00	1 222	4,01
Ventes de marchandises						
Coût d'achat marchandises vendues						
Marge commerciale						
Production vendue	31 719	100,00	30 498	100,00	1 222	4,01
Production stockée						
Production immobilisée						
Production de l'exercice	31 719	100,00	30 498	100,00	1 222	4,01
Consommations de l'exercice	6 608	20,83	9 722	31,88	-3 114	-32,03
Valeur ajoutée	25 112	79,17	20 776	68,12	4 336	20,87
Subventions d'exploitation						
Impôts, taxes et versements assim.	1 725	5,44	1 751	5,74	-26	-1,48
Charges de personnel	1 677	5,29	259	0,85	1 418	547,49
Excédent brut d'exploitation	21 710	68,44	18 766	61,53	2 944	15,69
Reprises sur provisions et transferts						
Autres produits	0	0,00			0	#####
Dotations amortissements et prov.	7 250	22,86	7 517	24,65	-267	-3,55
Autres charges			1	0,00	-1	-100,00
Résultat d'exploitation	14 460	45,59	11 248	36,88	3 212	28,55
Quote-part des opérat. en commun						
Produits financiers	1	0,00	0	0,00	0	52,50
Charges financières						
Résultat courant avant impôts	14 461	45,59	11 249	36,88	3 212	28,55
Produits exceptionnels	9 434	29,74			9 434	#####
Charges exceptionnelles	621	1,98			621	#####
Résultat exceptionnel	8 813	27,79			8 813	#####
Participation des salariés						
Impôt sur les bénéfices	3 491	11,01	1 687	5,53	1 804	106,94
Résultat net de l'exercice	19 783	62,37	9 562	31,35	10 221	106,90



DETERMINATION DE LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

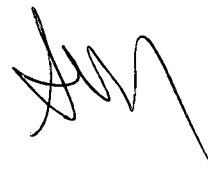
	du 01/01/2023 au 31/12/2023 Durée : 12 mois	du 01/01/2022 au 31/12/2022 12 mois
Excédent ou insuffisance brut(e) d'exploitation	21 710	18 766
+ Transferts de charges d'exploitation		
+ Autres produits d'exploitation	0	
- Autres charges d'exploitation		1
+ Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun.		
+ Produits financiers	1	0
- Charges financières		
+ Produits exceptionnels	9 434	
- Charges exceptionnelles	621	
- Participation des salariés aux résultats		
- Impôts sur les bénéfices	3 491	1 687
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE	27 033	17 078

La capacité d'autofinancement est le surplus monétaire issu de l'exploitation (c'est-à-dire le résultat courant avant dotation aux amortissements et aux dépréciations), auquel s'ajoute le solde des opérations exceptionnelles et hors exploitation, sous déduction de l'impôt sur les sociétés et de l'intéressement. Elle constitue la source de financement de l'entreprise, après une éventuelle distribution de bénéfices.



ANNEXE

- **Règles et méthodes comptables**
- **Notes sur le Bilan Actif**
- **Notes sur le Bilan Passif**
- **Engagements financiers et autres informations**



ANNEXE

Exercice clos le : 31/12/2023

Durée : 12 mois

1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.



2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

OPTIONS RETENUES

	Date de première option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
Frais d'acquisition				
des immobilisations corporelles et incorporelles		☐	☐	☒
des titres de participation		☐	☐	☒
des autres titres immobilisés et des titres de placement		☐	☐	☒
Frais externes de formation		☐	☐	☐
nécessaires à la mise en service		☐	☐	☐
Coûts d'emprunts activables		☐	☐	☒
montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice				
Dépenses de développement remplissant les critères d'activation		☐	☐	☒
montant comptabilisé en charges pour l'exercice				

ACTIF IMMOBILISE

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Terrains.....				
Constructions.....	145 000			145 000
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles et immobilisations en cours et avances et acomptes	2 666			2 666
Immobilisations financières.....				
Total.....	147 666			147 666

Amortissements	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Terrains.....				
Constructions.....	55 080	7 250		62 330
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles..	2 666			2 666
Total.....	57 746	7 250		64 996

Dépréciations de l'actif	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Immobilisations corporelles.....				
Immobilisations financières.....				
Total.....				

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

Frais d'établissement :

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution.....		
Frais de premier établissement...		
Frais d'augmentation de capital..		

Fonds commercial :

Hors droit au bail, il s'élève à :

Eléments achetés.....	
Eléments réévalués.....	
Eléments reçus en apport.....	

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement

Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Immobilisations décomposées :

Structure : amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).

Composants : amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions	LINEAIRE	20 ANS				
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	LINEAIRE	10 ANS				



2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

AUTRES POSTES DE L'ACTIF

- STOCKS

--

Valeurs brutes

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total.....				

Dépréciation des stocks

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total.....				

- CREANCES, DISPONIBILITES ET COMPTES DE REGULARISATION

Créances représentées par des effets de commerce

Clients.....	
Autres créances.....	

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé.....			
Actif circulant et charges constatées d'avance.	1 433	1 433	

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Immobilisations financières.....	
Clients et comptes rattachés.....	
Autres créances.....	
Disponibilités.....	

Charges constatées d'avance :

Cette rubrique ne contient que des charges ordinairement liées à l'exploitation normale de l'entreprise

Dépréciation des créances et autres postes d'actif

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Créances				
Autres postes d'actif.....				
Total.....				

3 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social (actions ou parts) :

	Nombre	Valeur nominale
Titres en début d'exercice.....	500	16,00
Titres émis.....		
Titres remboursés ou annulés.....		
Titres en fin d'exercice.....	500	16,00

Provisions :

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées.....				
Provisions pour risques & charg				
Total.....				

Etat des dettes :

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit.....				
Dettes financières diverses.....	6 750	6 750		
Fournisseurs.....				
Dettes fiscales et sociales.....	3 550	3 550		
Dettes sur immobilisations.....				
Autres dettes.....	2 853	2 853		
Produits constatés d'avance.....				
Total.....	13 153	13 153		

Dettes représentées par des effets de commerce :

Dettes financières.....	
Fournisseurs.....	
Autres dettes.....	

Charges à payer incluses dans les postes du bilan :

Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit.....	
Emprunts et dettes financières diverses.....	
Fournisseurs.....	
Dettes fiscales et sociales.....	1 260
Autres dettes.....	

Produits constatés d'avance :

Cette rubrique ne contient que des produits ordinairement liés à l'exploitation normale de l'entreprise

4 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

Non recensé

Poste de dette concerné	Montant de la dette	Nature des sûretés	Valeur nette comptable des biens donnés en garantie

Engagements donnés

Intérêts sur emprunts.....

Avals et cautions.....

Autres engagements donnés.....

Engagements réciproques

Effets escomptés non échus.....

Crédit-bail mobilier.....

Crédit-bail immobilier.....

Locations longue durée.....

Autres engagements réciproques.....

Engagements reçus

Avals et cautions.....

Autres engagements reçus.....

Effectifs

Autres informations significatives



SASU AMC
2 RUE CLAUDE BERTHOLLET

66250 SAINT LAURENT DE LA SALANQUE

DOCUMENTS FISCAUX

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized, flowing letters that appear to be 'AMC'.

1- BILAN ACTIF

N° 2050

2024

Désignation de l'entreprise : SASU AMC		Durée ex. en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise :		Durée de l'ex. précédent* 12	
2 RUE CLAUDE BERTHOLLET		66250 SAINT LAURENT DE LA SALANQU	
Numéro SIRET* 42901949000052		Néant ☐	Ex. précédent (N-1) clos le :

		Exercice N, clos le : 31/12/2023			31/12/2022
		Brut 1	Amort., provis° 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
I	Frais d'établissement *	AB	AC		
A N	Frais de développement*	CX	CQ		
C C	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
T	Fonds commercial (1)	AH	AI		
I R	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
F P	Avances et ac. sur immob. incorp.	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
I C	Constructions	AP	AQ	82 670	89 920
M	Installat° tech., matériel et outillage ind.	AR	AS		
M R	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	2 666	
P	Immobilisations en cours	AV	AW		
B	Avances et acomptes	AX	AY		
I	Participations évaluées (mise en équ.)	CS	CT		
L F	Autres participations	CU	CV		
I I	Créances rattachées à des participat°	BB	BC		
S N	Autres titres immobilisés	BD	BE		
E	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	BI		
TOTAL (II)		BJ	BK	82 670	89 920
A S	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
C T	En cours de production de biens	BN	BO		
T	En cours de production de services	BP	BQ		
C	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
C K	Marchandises	BT	BU		
I S	Avances et ac. versés sur cdes	BV	BW		
R C	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY		
C R	Autres créances (3)	BZ	CA	1 433	805
U E	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
L D	VMP(dt act° propres) :	CD	CE		
I	Disponibilités	CF	CG	29 044	73 570
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		
R					
E	TOTAL (III)	CJ	CK	30 478	74 375
G	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
U	Primes de remboursement des obl. (V)	CM			
L	Ecart de conversion actif° (VI)	CN			
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	113 148	164 295
Renvois : (1) Dont droit au bail			CP	(3) Part à + d'un an	CR
Clause de rés. de prop. :*		Immobilisations :	Stocks :	Créances	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032

Désignation de l'entreprise : SASU AMC		Néant			
		Exercice N		Exercice N-1	
Capitaux propres	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA	8 000	8 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	800	800	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées*(3) (dt prov.fluctuation cours B1)	DF			
	Autres réserves (dt achat oeuvres origin. art. vivants* EJ)	DG	9 562		
	Report à nouveau	DH	61 850	126 850	
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	19 783	9 562	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées*	DK			
TOTAL (I)		DL	99 994	145 211	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
TOTAL (III)		DR			
Dettes (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emp. et dettes financières divers (dont emprunts particip EI)	DV	8 467	6 756	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		5	
	Dettes fiscales et sociales	DY	3 550	11 187	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Compt. régul.	Autres dettes	EA	1 137	1 137	
	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)		EC	13 153	19 084	
Ecart de conversion passif* (V)		ED			
TOTAL GENERAL (I à V)		EE	113 148	164 295	
Renvois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
	Ecart de réévaluation libre	1D			
	Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	13 153	19 084	
	(5) Dt concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032



Désignation de l'entreprise : SASU AMC		Néant		a	
		Exercice N			Exercice N-1
		France		Exportation et intrac.	Total
Produits d'exploit.	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC
	Production vendue : - biens*	FD		FE	FF
	- services*	FG	31 719	FH	FI
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	31 719	FK	FL
	Production stockée*				FM
	Production immobilisée*				FN
	Subventions d'exploitation				FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP
	Autres produits (1) (11)				FQ
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR
Charges d'exploit.	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS
	Variation de stock (marchandises)*				FT
	Achats de mat. 1ères et autres approvisionnements (dts de douane inclus)*				FU
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX
	Salaires et traitements*				FY
	Charges sociales (10)				FZ
	Dotations - Sur immobilisations : - dotations aux amortissements*				GA
	Dont dot. amort. du fonds de commerce		HS		
	d'exploitation : - dotations aux provisions				GB
	- Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC
	- Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD
	Autres charges (12)				GE
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF
1- RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG
opérations	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH
en commun	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI
Produits financiers	Produits financiers de participations (5)				GJ
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM
	Différences positives de change				GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO
	Total des produits financiers (V)				GP
charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR
	Différences négatives de change				GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT
	Total des charges financières (VI)				GU
2- RESULTAT FINANCIER (V - VI)					GV
3- RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW

(Renvois : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SASU AMC		Néant			
		Exercice N		Exercice N - 1	
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	9 434		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital*	HB			
	Reprise sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	9 434		
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	621		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital*	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	621		
4- RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		HI	8 813		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices* (X)		HK	3 491	1 687	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	41 154	30 498	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	21 371	20 936	
6- BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		HN	19 783	9 562	
R E N V O I S	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	9 434		
	(2) Dont - produits de locations immobilières	HY			
	- prod. d'exploit. afférents à des ex. antérieurs (à détailler au 8)	IG			
	(3) Dont - Crédit-bail mobilier*	HP	621		
	- Crédit-bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'expl. afférentes à des ex. antérieurs (à détailler au (8))	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6 ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	(6 ter) Dont amort. exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transfert de charges	A1			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	259		
Dont montant des cot. sociales obliga. hors CSG-CRDS	A5				
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13) Dt primes cot.comp.pers.: facult.	A5	Obl. A9			
Dont cotisations facultatives Madelin (part déductible)	A7	Dont cot. facult. aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		
(7) Détails des produits et charges exceptionnels	Exercice N				
(Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Charges except.	Produits except.			
(8) Détail des produits et charges des exercices antérieurs :	Exercice N				
	Charges antérieures	Produits antérieurs			
AVOIR FIDUCIAL NON REMBOURSE	621				
REGUL 2019		9 434			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SASU AMC										Néant	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'ex. ou résultant d'une mise en équ. 2		Acquisitions, créat°, apports et virements de poste à poste 3	
I	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8		D9	
N	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				KD		KE		KF	
C	Terrains					KG	145 000	KH		KI	
	Constructions	- Sur sol propre	Dont Composant	L9		KJ		KK		KL	
		- Sur sol d'autrui	Dont Composant	M1		KM		KN		KO	
		- Installations générales, agencements et aménagements des	Dont Composant	M2		KP		KQ		KR	
	P	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composant M3					KS		KT	
R	Autres immob. corporelles	- Instal. générales, agencements, aménagements div*				KV	2 666	KW	KX		
		- Matériel de transport*				KY		KZ	LA		
		- Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC	LD		
		- Emballages récupérables et divers*				LE		LF	LG		
L	Immobilisations corporelles en cours					LH	LI	LJ			
E	Avances et acomptes					LK	LL	LM			
S	TOTAL III					LN	147 666	LO	LP		
F	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M	8T		
I	Autres participations					8U		8V	8W		
N	Autres titres immobilisés					1P		1R	1S		
	Prêts et autres immobilisations financières					1T		1U	1V		
	TOTAL IV					LQ		LR	LS		
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					OG	147 666	OH	OJ		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeurs brutes des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale ou évaluation en équivalence 4	
						par virement de poste à poste 1		par cession des tiers ou mise en équivalence ou résultant d'une mise en équivalence 2		valeur d'origine des immobilisations en fin	
I	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				C0		D0		D7	
C	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				LV		LW		1X	
C	Terrains					LX		LY	145 000	LZ	
	Constructions	- Sur sol propre			MA	MB		MC			
		- Sur sol d'autrui			MD	ME		MF			
R	- Instal. générales, agencement et aménagement des constructions			MG	MH	MI					
P	Instal. tech., matériel et outillage ind.			MJ	MK	ML					
R	Autres immob. corp.	- Installations générales, agencements, aménagements		MM	MN	MO					
		- Matériel de transport		MP	MQ	MR					
		- Mat. de bureau et informatique, mobilier		MS	MT	MU					
		- Emballages récupérables et div		MV	MW	MX					
L	Immob. corporelles en cours	MY		MZ	NA	NB					
E	Avances et acomptes	NC		ND	NE	NF					
S	TOTAL III					NG		NH	147 666	NI	
F	Participations évaluées (mise en équ.)					0U		M7		0W	
I	Autres participations					0X		0Y		0Z	
N	Autres titres immobilisés					2B		2C		2D	
	Prêts et autres immob. financières					2E		2F		2G	
	TOTAL IV					NJ		NK		2H	
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					OK		OL	147 666	OM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice N clos le

31/12/2023

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SASU AMC

Néant



CADRE A	Détermination du montant des écarts (col 1- col 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col 5 (5)]
	Augmentation du montant brut immobilisations	Augmentation du montant des amortissements (2)	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 - Concessions, brevets et droits simil.						
2 - Fonds commercial						
3 - Terrains						
4 - Constructions						
5 - Instal. tech. mat. et out. industriel						
6 - Autres immobilisations corporelles						
7 - Immobilisations en cours						
8 - Participations						
9 - Autres titres immobilisés						
10 - TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés col. 1, ceux portés col. 2.
- (2) Porter dans cette col. le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend : le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 et le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne "provisions réglementées".

CADRE B

Déficits reportables au 31 décembre 1976 imputés sur la provision spéciale au point de vue fiscal

1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice

2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice

3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leur déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés au col. 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux col. 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise : SASU AMC										Néant		*			
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE*													
IMMOB. AMORTISSABLES		Montant des amort. au début de l'ex.		Augmentations : dotations de l'ex.		Diminutions : amort. afférents aux cessions de l'actif reprises		Montant des amort. à la fin de l'ex.							
Frais d'établ. et développement		CY		EL		EM		EN							
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ							
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH							
TOTAL I		RK		RM		RN		RO							
Terrains		PI		PJ		PK		PL							
- Sur sol propre		PM	55 080	PN	7 250	PO		PQ	62 330						
Construct* - Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU							
- Installations générales, agencements et aménagements des		PV		PW		PX		PY							
Inst. techn., matériel et outillage ind.		PZ		QA		QB		QC							
Autres - Installations générales, agencements et aménagements		QD	2 666	QE		QF		QG	2 666						
immob. - Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK							
corp. - Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL		QM		QN		QO							
- Emballages récup. et div.		QP		QR		QS		QT							
TOTAL II		QU	57 746	QV	7 250	QW		QX	64 996						
TOTAL GENERAL (I + II)		ON	57 746	OP	7 250	OQ		OR	64 996						
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES													
Immobilisat* amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice							
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal Exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal Exceptionnel								
Frais d'établissement		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		R		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
C Sur sol propre		Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
O Sur sol d'autrui		R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
N Inst. gènes., agn		S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Instal. techn., matériel et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
C Inst. gènes. agenc. & am. div.		U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
O Mat. de transp.		U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
R Mat. bur. et inf. mob.		V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
P Emb. récup. div.		W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations - Total III		NL						N						NO	
TOTAL général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
TOTAL Général Non Ventilé (NP+NQ+NR)		N		TOTAL Général Non Ventilé (NS+NT+NU)				NY		TOTAL Général Non Ventilé (NW-NY)				NZ	
CADRE C															
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CH. REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'ex. aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice							
Frais d'émission d'emprunts à étaler						Z9				Z8					
Primes de remboursemt des obligations						SP				SR					

Désignation de l'entreprise : SASU AMC		Néant		
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'ex. 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'ex. 3	Montant à la fin de l'exercice 4
P Prov. pour reconst. des gisements miniers et	3T	TA	TB	TC
P Prov. pour investissements	3U	TD	TE	TF
R Prov. pour hausse des prix (1)	3V	TG	TH	TI
Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
V Dont majorations except. de 30 %	D3	D4	D5	D6
R Prov. pour prêts d'installation	IJ	IK	IL	IM
Autres prov. réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
R Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
I Prov. pr garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
S Prov. pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
Prov. pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
& Prov. pr pensions et obligat° similaires	4X	4Y	4Z	5A
Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
C Prov. pr renouvellemt des immob.*	5F	5H	5J	5K
H Prov. pour gros entretiens et grandes révision	EO	EP	EQ	ER
A Prov. pr ch. soc. et fisc. sur congés à payer*	5R	5S	5T	5U
R Autres prov. pour risques et ch. (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
D - incorporelles	6A	6B	6C	6D
E sur - corporelles	6E	6F	6G	6H
P immobilisations - titres mis en équ.	02	03	04	05
R - titres de participat°	9U	9V	9W	9X
E - autres immob fin (1)*	06	07	08	09
C sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
I Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
A Autres prov. pour dépréciat° (1)*	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
- d'exploitation		UE	UF	
Dont dotations et reprises - financières		UG	UH	
- exceptionnelles		UJ	UK	
Titres mis en équ. : montant de la dépréciation à la clôture de l'ex. calculé selon les règles de l'art. 39-1-5 du C.G.I.				10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision				
NOTA : les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la prod. est prévue par l'art. 38 II de l'annexe III au CGI.				

* Des explications concernant cette rubrique sont données par la notice n° 2082

**8 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET
DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE***

N° 2057 2024

Désignation de l'entreprise :		SASU AMC		Néant			
-------------------------------	--	----------	--	-------	--	--	--

CADRE A		ETAT DES CREANCES	Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an 3
De l'actif immo- bilisé	Créances rattachées à des participations		UL	UM	UN
	Prêts (1) (2)		UP	UR	US
	Autres immobilisations financières		UT	UV	UW
De l'actif circulant	Clients douteux ou litigieux		VA		
	Autres créances clients		UX		
	Cré. repr. * (Prov dépr. UO)		Z1		
	Personnel et comptes rattachés		UY		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ		
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM		
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	228	228
		Autres impôts, taxes, versements assim.	VN		
		Divers	VP		
	Groupes et associés (2)		VC		
	Débiteurs divers (dt créances rel. à op. pens. de titres)		VR	1 205	1 205
	Charges constatées d'avance		VS		
TOTAUX		VT	1 433	1 433	
RE NV	(1)	Montant prêts accordés en cours d'exercice	VD		
		Montant remboursements obtenus en cours d'ex.	VE		
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés(p.phys.)	VF		

CADRE B		ETAT DES DETTES	Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts, dettes auprès de établissements de crédit(1)	à 1 maximum à l'origine	VG				
	à + de 1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	6 750	6 750		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B				
Personnel et comptes rattachés		8C				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D				
Etat et autres Collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	1 803	1 803		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	487	487		
Collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 260	1 260		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupes et associés (2)		VI	1 717	1 717		
Autres dettes (dt celles relatives à des opér. de pension de titr		8K	1 137	1 137		
Dettes représentatives de titres empruntés*		ZZ				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	13 153	13 153		
RE NV	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exerc.	VJ	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032		
		Emprunts remboursés en cours d'ex.	VK			
	(2)	Montants divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL			

Désignation de l'entreprise : SASU AMC										Néant ☐		Exercice N, clos le : 31/12/2023																																					
I. REINTEGRATIONS										BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA																																					
Rémunération du travail de l'exploitant (entreprise IR) ou des associés de sociétés										WB		19 783																																					
<table border="1"> <tr> <td>Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)</td> <td>WD</td> <td></td> <td>Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles</td> <td>WE</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Autres charges et dépenses somptuaires visées à l'art. 39-4 du C.G.I.*</td> <td>WF</td> <td></td> <td>Taxe sur les valeurs des sociétés (entreprises à l'IS)</td> <td>WG</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de loyers d'option</td> <td>RA</td> <td></td> <td>Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 octies D)</td> <td>RB</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)*</td> <td>WI</td> <td></td> <td>Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. tableau 2067)</td> <td>XK</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Amendes et pénalités</td> <td>WJ</td> <td></td> <td>Charges financières (art. 28-1-3° et 212 bis)</td> <td>XZ</td> <td></td> </tr> </table>										Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE		Autres charges et dépenses somptuaires visées à l'art. 39-4 du C.G.I.*	WF		Taxe sur les valeurs des sociétés (entreprises à l'IS)	WG		Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de loyers d'option	RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 octies D)	RB		Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)*	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. tableau 2067)	XK		Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 28-1-3° et 212 bis)	XZ		XE									
Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE																																													
Autres charges et dépenses somptuaires visées à l'art. 39-4 du C.G.I.*	WF		Taxe sur les valeurs des sociétés (entreprises à l'IS)	WG																																													
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de loyers d'option	RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 octies D)	RB																																													
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)*	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. tableau 2067)	XK																																													
Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 28-1-3° et 212 bis)	XZ																																													
Réintégration prévues à l'article 155 du CGI										XW																																							
Impôts sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										XY																																							
Quote-part										I7		3 491																																					
<table border="1"> <tr> <td>Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.*</td> <td>WL</td> <td></td> <td>Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B CGI</td> <td>L7</td> <td></td> </tr> </table>										Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.*	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B CGI	L7		K7																																	
Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.*	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B CGI	L7																																													
Moins-values nettes à long terme imposées au taux de 15% ou 19% (12,8% pour les entre. soumises à l'IR)										I8																																							
Moins-values nettes à long terme imposées au taux de 0%										ZN																																							
Fraction imposable des plus-values										WN																																							
réalisées au cours des exerc. antérieurs* - Plus-values soumises au régime des fusions										WO																																							
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)										XR																																							
<table border="1"> <tr> <td>Réintégration diverses (à détailler sur feuillet séparé)</td> <td>Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212)</td> <td>SU</td> <td></td> <td>Zone d'ent.* (act. exo.)</td> <td>SW</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Dont :</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro</td> <td>MB</td> <td></td> </tr> </table>										Réintégration diverses (à détailler sur feuillet séparé)	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212)	SU		Zone d'ent.* (act. exo.)	SW		Dont :				Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro	MB		WQ																									
Réintégration diverses (à détailler sur feuillet séparé)	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212)	SU		Zone d'ent.* (act. exo.)	SW																																												
Dont :				Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro	MB																																												
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y1																																							
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel au tonnage										Y3																																							
TOTAL I										WR		23 274																																					
II. DEDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS																																					
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*										WT																																							
Prov. et charges à payer non-déductibles, aménagement totales, et réintégrées dans les résultats comptables de l'ex. (art. 2058-B, cadre III)										WU																																							
<table border="1"> <tr> <td>Régimes particuliers et impôts différés</td> <td>Plus-values nettes</td> <td>- imposées aux taux de 15% (12,8% pour les ent. soumises à l'IR)*</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>- imposées aux taux de 0%</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>- imposées aux taux de 19%</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td>à long terme</td> <td>- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>- imputées sur déficits antérieurs</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td colspan="3">Autres plus-values imposées au taux de 19%</td> </tr> <tr> <td></td> <td colspan="3">Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *</td> </tr> <tr> <td></td> <td colspan="3">Régime des sociétés mères et des filiales* (Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participations (2A))</td> </tr> <tr> <td></td> <td colspan="3">Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art. 223 B)</td> </tr> </table>										Régimes particuliers et impôts différés	Plus-values nettes	- imposées aux taux de 15% (12,8% pour les ent. soumises à l'IR)*				- imposées aux taux de 0%				- imposées aux taux de 19%			à long terme	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				- imputées sur déficits antérieurs			Autres plus-values imposées au taux de 19%				Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *				Régime des sociétés mères et des filiales* (Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participations (2A))				Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art. 223 B)			WW			
Régimes particuliers et impôts différés	Plus-values nettes	- imposées aux taux de 15% (12,8% pour les ent. soumises à l'IR)*																																															
		- imposées aux taux de 0%																																															
		- imposées aux taux de 19%																																															
	à long terme	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures																																															
		- imputées sur déficits antérieurs																																															
	Autres plus-values imposées au taux de 19%																																																
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *																																																
	Régime des sociétés mères et des filiales* (Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participations (2A))																																																
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art. 223 B)																																																
Dédution autorisée au titre des invest. réalisés dans les collectivités d'Outre-mer										WH																																							
Majoration d'amortissement *										WP																																							
<table border="1"> <tr> <td>Entreprise nouvelle 44 septies</td> <td>K9</td> <td></td> <td>Entreprise nouvelle art. 44 septies</td> <td>L2</td> <td></td> <td>Jeunes entre. innovantes (art. 44 septies A)</td> <td>L3</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td>Sociétés d'investissement immo.</td> <td>K3</td> <td></td> <td>Zoneestruc. défense (art. 44 terdecies)</td> <td>PA</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies)</td> <td>OV</td> <td></td> <td>Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44)</td> <td>1F</td> <td></td> <td>Zone franche d'activités N3 (art. 44 quaterdecies)</td> <td>XC</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Zone de revitalisation rurale (44)</td> <td>PC</td> <td></td> <td>Bassin Urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)</td> <td>PP</td> <td></td> <td>Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)</td> <td>PB</td> <td></td> </tr> </table>										Entreprise nouvelle 44 septies	K9		Entreprise nouvelle art. 44 septies	L2		Jeunes entre. innovantes (art. 44 septies A)	L3					Sociétés d'investissement immo.	K3		Zoneestruc. défense (art. 44 terdecies)	PA		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies)	OV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44)	1F		Zone franche d'activités N3 (art. 44 quaterdecies)	XC		Zone de revitalisation rurale (44)	PC		Bassin Urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB		WB			
Entreprise nouvelle 44 septies	K9		Entreprise nouvelle art. 44 septies	L2		Jeunes entre. innovantes (art. 44 septies A)	L3																																										
			Sociétés d'investissement immo.	K3		Zoneestruc. défense (art. 44 terdecies)	PA																																										
Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies)	OV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44)	1F		Zone franche d'activités N3 (art. 44 quaterdecies)	XC																																										
Zone de revitalisation rurale (44)	PC		Bassin Urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB																																										
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)										XB																																							
Déd. div. (cf. feuillet séparé)										I6																																							
<table border="1"> <tr> <td>dont déd. except. (art. 39 decies)</td> <td></td> <td>Créance dérogée par le report en arrière du déf. (IS)</td> <td>ZI</td> <td></td> </tr> <tr> <td>dont déd. except. pour investissement (art. 39 decies A)</td> <td></td> <td>dont déd. except. pour investissement (art. 39 decies B)</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>dont déd. except. pour investissement (art. 39 decies C)</td> <td></td> <td>dont déd. except. pour investissement (art. 39 decies D)</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>dont déd. except. pour investissement (art. 39 decies E)</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>dont déd. except. pour investissement (art. 39 decies F)</td> <td></td> <td>dont déd. except. pour investissement (art. 39 decies G)</td> <td></td> <td></td> </tr> </table>										dont déd. except. (art. 39 decies)		Créance dérogée par le report en arrière du déf. (IS)	ZI		dont déd. except. pour investissement (art. 39 decies A)		dont déd. except. pour investissement (art. 39 decies B)			dont déd. except. pour investissement (art. 39 decies C)		dont déd. except. pour investissement (art. 39 decies D)			dont déd. except. pour investissement (art. 39 decies E)					dont déd. except. pour investissement (art. 39 decies F)		dont déd. except. pour investissement (art. 39 decies G)			WZ														
dont déd. except. (art. 39 decies)		Créance dérogée par le report en arrière du déf. (IS)	ZI																																														
dont déd. except. pour investissement (art. 39 decies A)		dont déd. except. pour investissement (art. 39 decies B)																																															
dont déd. except. pour investissement (art. 39 decies C)		dont déd. except. pour investissement (art. 39 decies D)																																															
dont déd. except. pour investissement (art. 39 decies E)																																																	
dont déd. except. pour investissement (art. 39 decies F)		dont déd. except. pour investissement (art. 39 decies G)																																															
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										XA																																							
TOTAL II										XS																																							
III. RESULTAT FISCAL										YG																																							
Résultat fiscal avant imputation										Y2																																							
des déficits reportables :										Y3																																							
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)										Y4																																							
Déficits ant. imputés sur les résultats de l'ex. (entreprises à l'IS)										Y5																																							
RESULTAT FISCAL										Y6																																							
BENEFICE (XN) ou DEFICIT reportable en avant (XO)										Y7																																							
23 274										XH																																							
23 274										XI																																							
23 274										XJ																																							
23 274										XL																																							
23 274										XO																																							

10 - DEFICITS INDEMNITES POUR CONGES A PAYER ET PROVISIONS NON DEDUCTIBLES

N° 2058-B 2024

Désignation de l'entreprise : SASU AMC				Néant	
I. SUIVI DES DEFICITS					
Déficit restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)				K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice				K4Ter	
Déficits imputés (report lignes XB et XL du tableau 2058A)				K5	
Déficits reportables (différence K4+ K4bis - K5)				K6	
Déficit de l'exercice (tab 2058-A, ligne XO)				YJ	
TOTAL des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1° bis A1 1 du CGI, dotations de l'exercice				ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT					
(à détailler sur feuillet séparé)				Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indem. pour congés à payer, charges soc. et fisc. correspondantes non déductibles pour les entr. placées sous le régime de l'art. 39-1, 1° bis A1 2 du CGI*				ZV	ZW
Provisions pour risques et charges*					
				8X	8Y
				8Z	9A
				9B	9C
Total des provisions pour risques et charges				8X	8Y
Provisions pour dépréciation*					
				9D	9E
				9F	9G
				9H	9J
Total des provisions pour dépréciation				9D	9E
Charges à payer					
				9K	9L
				9M	9N
				9P	9R
				9S	9T
Total des provisions pour charges à payer				9K	9L
* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032				TOTAUX	YO
				YN	YO
TOTAUX (YN=ZV à 9S) et (YO=ZW à 9T) à reporter au tab. 2058-A					
				ligne WI	ligne WU

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

CONSEQUENCES DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
Montant de la réintégration ou de la déduction	L1		

Désignation de l'entreprise : SASU AMC		Néant							
TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE PRECEDENT									
	Report à nouveau figurant au bilan de l'ex. ant. à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	126 850						
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	OD	9 562						
	Prélèvements sur les réserves	OE							
	TOTAL I	OF	136 411						
Affectat°	Affectation aux réserves - Réserve légale	ZB							
	- Autres réserves	ZD	9 562						
	Dividendes	ZE	65 000						
	Autres répartitions	ZF							
	Report à nouveau	ZG	61 850						
	(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	136 411					
(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'ex. dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.									
RENSEIGNEMENTS DIVERS		EXERCICE N		EXERCICE N - 1					
Engagements	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit bail)	J7		YQ					
	- Engagements de crédit-bail immobilier			YR					
	- Effets portés à l'escompte et non échus			YS					
Détails des postes	Autres achats et charges externes	- Sous-traitance		YT	1 154	997			
		- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8		XQ				
		- Personnel extérieur de l'entreprise		YU					
		- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)		SS	1 130	3 105			
		- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages		YV					
	- Autres comptes dont cotisations versées aux organisations syndicales professionnelles	ES		ST	4 324	5 619			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tab. n° 2052			ZJ	6 608	9 722			
impôts et taxes	- Taxe professionnelle, CFE, CVAE		YW	392	372				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS		9Z	1 333	1 379			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tab. n° 2052			YX	1 725	1 751			
T.V.A.	- Montant de la TVA collectée		YY	6 090	5 845				
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations		YZ	512	1 522				
Divers	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS1 ou modèle 2460 de 2023)*		OB						
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*		OS						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la so		ZK	%	%				
	NUMERO DU CENTRE DE GESTION AGREE			XP					
	Filiales et participations : La liste prévue par l'art. 38 II de l'annexe III au CGI (tableau 2059-G) est-elle jointe à la présente déclaration ? (coder : 0 = non, 1 = oui)			ZR					
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RG						
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à un amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'art. 217 octies du CGI			RH						
Régime de groupe	Société : Résultat si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		PV à 15%	JK		PV à 0% (1	JL	
				PV à 19 %	JM		Imputation	JC	
	Groupe : résultat d'ens.	JD		PV à 15%	JN		PV à 0% (1	JO	
				PV à 19%	JP		Imputation	JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : Indiquer 1 pour soc. mère ou 2 pour filiale			JH		N°SIRET de la société mère	JJ		

12 - DETERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES

N° 2059-A

2024

Désignation de l'entreprise : SASU AMC							Néant	*
A. DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE								
	Nature des éléments cédés* (1)	Date d'acquisition (1)	Valeur d'origine * (2)	Valeur nette réévaluée * (3)	Amort.pratiqués en franchise d'impôts (4)	Autres amorts. * (5)	Valeur résiduelle (6)	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								
B. PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins values réalisées				Plus-values taxables à 19 %	
	Prix de vente* (7)	Mt global de la + ou - value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			19 % (11)	
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %		
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés.		+				+	
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés.		+				+	
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale.		+				+	
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée.		+				+	
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice.		+				+	
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme.		-				-	
19	Divers (Détail à donner sur une note annexe)*		+				+	
Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total des lignes 1 à 19)(9)								
Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total des lignes 1 à 19)(10)			A	B (Ventilation par taux)			C	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SASU AMC		Néant			
(1) Entreprises à l'impôt sur les sociétés (2) Entreprises à l'impôt sur le revenu		Rappel de la plus ou moins-value nette de l'exercice relevant du taux de 15% (1) ou 12,8% (2)			
		Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis) (1) *			
		Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M Euros (art. 219 la sexies 0 du CGI) (1)			
I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU					
Origine		Moins-values à 12,8%	Imputations sur les + values à long terme de l'exercice imposables à 12,8%	Solde des moins-values à 12,8%	
1		2	3	4	
Moins-values nettes N					
Moins-values N-1					
nettes à long terme N-2					
subies au cours N-3					
des dix exercices N-4					
antérieurs N-5					
(montants restant à N-6					
déduire à la clôture N-7					
du dernier exercice) N-8					
N-9					
N-10					
II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES					
Origine	Moins-values		Imputations sur les PVLT	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins values à reporter
	à 19 %, ou à 15 %	à 19 % ou 15% imputables sur le résultat de de l'exercice			
1	2	3	4	5	6
Moins-values nettes N					
Moins-values N-1					
nettes à long N-2					
terme subies N-3					
au cours des N-4					
dix exercices N-5					
antérieurs N-6					
(montant restant N-7					
à déduire à la N-8					
clôture du dernier N-9					
exercice) N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

15 - RESERVE SPECIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME - RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

N° 2059-D

2024

Désignation de l'entreprise : SASU AMC		Néant				*
(1) (Personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*						
I- SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus values à long-terme				
		à 10%	à 15%	à 18%	à 19%	à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'ex.	2					
Total (lignes 1 et 2)	3					
Prélèv. - donnant lieu à complément d'impôts sur les sociétés	4					
opérés - ne donnant pas lieu à compl. d'impôt sur les sociétés	5					
Total (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II - RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)				
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice
		donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt	



Désignation de l'entreprise : SASU AMC		Néant ☐
Exercice ouvert le : 01/01/2023	et clos le : 31/12/2023	Durée en nombre de mois : 12
DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel :	YP	
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE REFERENCE CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	0
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	0
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	0
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	0
Total 1	OX	0
II - AUTRES PRODUITS A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	0
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	0
Subv. d'exploitation reçues	OF	0
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	0
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	0
Total 2	OM	0
III - CHARGES A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
Achats	ON	0
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	0
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	0
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	0
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	0
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la prod. immobilisée déclarée	OU	0
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	0
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	0
Total 3	OJ	0
IV - VALEUR AJOUTEE PRODUITE		
Calcul de la valeur ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3	OG 0
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les form. 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les form. 1329AC et 1329 DEF. Si la VA est négative, il convient de reporter un montant égal à zéro au cadre C des form. 1329 AC et 1329 DEF).	SA	0
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE		
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE		
Mono-établissement au sens de la CVAE	EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	Du	Au
Date de cessation	HR	

SASU AMC
2 RUE CLAUDE BERTHOLLET

66250 SAINT LAURENT DE LA SALANQUE

DOSSIER DE GESTION

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023



FIDUCIAL SENLIS

Vous propose l'analyse de l'évolution de votre entreprise au cours
de l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

La formation de votre résultat			
	Cet exercice	Exercice Précédent	% Var.
Total ventes et production	31 719	30 498	4 %
Achats consommés			
Marge brute totale	31 719	30 498	4 %
Autres produits	9 435	0	#####
Autres charges	-21 371	-20 936	2 %
RESULTAT NET	19 783	9 662	107 %
Détails aux tableaux 1A et 1B			

SYNTHETISENT ⇒

Vos indicateurs de gestion		
	Cet exercice	Exercice Précédent
Durée moyenne de rotation des stocks		
Crédit moyen accordé aux clients		
Crédit moyen obtenu des fournisseurs		-20
% de la masse salariale sur le chiffre d'affaires	5	
% de la masse salariale sur la valeur ajoutée	7	
Solvabilité à court terme	25 791	62 047
Autonomie financière	14,81	21,51
Poids des frais financiers sur le chiffre d'affaires		
Détails au tableau 4		

COMPLETE
Ø

La photographie de votre entreprise		
	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Immobilisations	82 670	89 920
Stocks		
Créances et divers	1 433	184
Avoirs financiers	29 044	73 570
TOTAL EMPLOIS	113 148	163 675
Capital et réserves	80 211	135 650
Résultat net	19 783	9 562
Dettes financières	8 467	6 756
Dettes d'exploitation	4 687	11 707
TOTAL RESSOURCES	113 148	163 675
Détails au tableau 2		

PREPARE L'ANALYSE ↻

De votre résultat à votre trésorerie	
Marge brute	31 719
Autres produits et charges	-11 937
Résultat net de l'exercice	19 783
Variation des comptes de bilan (hors résultat)	-64 309
Variation de trésorerie	-44 526
Détails au tableau 3	

AFFINE
⇒

ANALYSE DE L'EVOLUTION DE VOTRE ENTREPRISE

du 01/01/2023 au 31/12/2023

Tableau 1A

LA FORMATION DE VOTRE RESULTAT PAR LES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

ANALYSE DE VOS ACTIVITES

Négoce				Production et services			
	Cet exercice	Exercice Précédent	Variation		Cet exercice	Exercice Précédent	Variation
Ventes de marchandises				Production vendue	31 719 100 %	30 498 100 %	1 222 4 %
				Prod. stockée ou déstockée(+/-)			
Coût d'achat des marchandises				Prod. affectée en immobilisat.			
				Production de l'exercice	31 719 100 %	30 498 100 %	1 222 4 %
Variation de stock				Matières 1° et consommations			
				Sous-traitance directe			
Marge brute commerciale				Marge brute de production	31 719 100 %	30 498 100 %	1 222 4 %

MARGE BRUTE	31 719	30 498	1 222			
TOTALES	100 %	100 %	4 %			
AUTRES CHARGES EN SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION (La colonne "pour 100 E " est exprimée par rapport au chiffre d'affaires H.T.)						
	Cet exercice	Pour 100 E	Exercice précédent	Pour 100 E	Variation de la rubrique	% de var.
Autres biens et serv. consommés	-6 608	21	-9 722	32	3 114	-32 %
VALEUR AJOUTEE	25 112	79	20 776	68	4 336	21 %
Subventions et impôts	-1 725	5	-1 751	6	26	-1 %
Frais de personnel	-1 677	5			-1 677	#####
Cotisations personnelles			-259	1	259	-100 %
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	21 710	68	18 766	62	2 944	16 %
Dot.amort. & dép. Chges & prov. div.	-7 250	23	-7 518	25	268	-4 %
RESULTAT D'EXPLOITATION	14 460	46	11 248	37	3 212	29 %
Charges et prod. financiers	1	0	0	0	0	52 %
RESULTAT COUR AVANT IMPÔTS	14 461	46	11 249	37	3 212	29 %
Ch. et prod exc. et impôts sur bénéf.	5 322	17	-1 687	6	7 009	-415 %
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	19 783	62	9 562	31	10 221	107 %

ANALYSE DE L'EVOLUTION DE VOTRE ENTREPRISE

du 01/01/2023 au 31/12/2023

Tableau 1B LA FORMATION DE VOTRE RESULTAT PAR L'APPROCHE ECONOMIQUE

ANALYSE DE VOS ACTIVITES

Négoce				Production et services			
	Cet exercice	Exercice Précédent	Variation		Cet exercice	Exercice Précédent	Variation
Ventes de marchandises				Production vendue	31 719 100 %	30 498 100 %	1 222 4 %
Coût d'achat des marchandises				Prod. stockée ou déstockée(+/-)			
Variation de stock				Prod. affectée en immobilisat.			
Marge brute commerciale				Production de l'exercice	31 719 100 %	30 498 100 %	1 222 4 %
				Matières 1° et consommations			
				Sous-traitance directe			
				Marge brute de production	31 719 100 %	30 498 100 %	1 222 4 %

MARGE BRUTE	31 719	30 498	1 222			
TOTALE	100 %	100 %	4 %			
AUTRES CHARGES DANS UNE APPROCHE ECONOMIQUE						
(La colonne "pour 100 E " est exprimée par rapport au chiffre d'affaires H.T.)						
	Cet exercice	Pour 100 E	Exercice précédent	Pour 100 E	Variation de la rubrique	% de var.
Utilisation de moyens matériels (locations, entret., réparat., assur., dotations aux amortissements, eau, électricité,...)	-9 525	30	-10 622	35	1 097	-10 %
Utilisation de personnel interne	-4 583	14	-3 584	12	-999	28 %
Utilisation de personnel externe	-1 130	4	-3 105	10	1 976	-64 %
Contributions à l'Etat & aux coll.	-1 715	5	-1 632	5	-83	5 %
Impôts sur les bénéfices	-3 491	11	-1 687	6	-1 804	107 %
Utilisation de moyens financiers	-308	1	-306	1	-1	0 %
Eléments except. et non liés à l'exploitation (subvent. et dot. dép.prov. et amort)	8 814	28			8 814	#####
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	19 783	62	9 562	31	10 221	107 %

ANALYSE DE L'EVOLUTION DE VOTRE ENTREPRISE

du 01/01/2023 au 31/12/2023

Tableau 2 LA PHOTOGRAPHIE DE VOTRE ENTREPRISE					
EMPLOIS	31/12/2023	31/12/2022	RESSOURCES	31/12/2023	31/12/2022
ELEMENTS PERMANENTS LIES A LA STRUCTURE DE VOTRE ENTREPRISE					
Immobilisations incorporelles : brevets, fonds de commerce, frais d'établissement			Compte de l'exploitant ou capital social	8 000	8 000
Immobilisations corporelles nettes (amortiss. déduits) terrains, construct., matériels,...	82 670	89 920	Réserves légales et autres, report à nouveau et prov.	72 211	127 650
Immobilisations financières : participations, placements à long terme, dépôts et cautionnements.			Résultat net de l'entreprise	19 783	9 562
			CAPITAUX PROPRES	99 994	145 211
			Emprunts et dettes à long terme (hors découvert)	6 750	6 750
			Comptes-courants associés	1 717	6
TOTAL NET DES IMMOBILISATIONS	82 670	89 920	TOTAL DES CAPITAUX PERMANENTS	108 461	151 967
Fonds de roulement négatif			Fonds de roulement positif	25 791	62 047
Variation positive			Variation négative	36 256	
ELEMENTS TEMPORAIRES LIES A L'EXPLOITATION DE VOTRE ENTREPRISE					
Stocks (provisions déduites) : matières 1°, en cours et produits finis			Fournisseurs d'immobilisations moins autres avoirs		
Clients moins acomptes (provisions déduites)			Fournisseurs d'exploitation moins acomptes		-616
Autres créances à court terme : débiteurs divers	1 433	184	Dettes fiscales, sociales et autres : TVA, créanciers div.	4 687	12 323
Charges constatées d'avance			Produits constatés d'avance		
TOTAL DES VALEURS D'EXPLOITATION	1 433	184	TOTAL DES DETTES D'EXPLOITATION	4 687	11 707
Besoin en financement d'exp.			Excédent en financement d'exp.	3 253	11 523
Variation positive			Variation négative	8 270	
ELEMENTS TEMPORAIRES LIES AU FINANCEMENT A COURT TERME DE VOTRE ENTREPRISE					
Valeurs mobilières de placement			Dettes financières à court terme		
Disponibilités en banque et en caisse	29 044	73 570	Découvert bancaire		
TOTAL DES AVOIRS FINANCIERS	29 044	73 570	TOTAL DES DETTES FINANCIERES		
Trésorerie positive	29 044	73 570	Trésorerie négative		
Variation positive			Variation négative	44 526	
TOTAUX EMPLOIS	113 148	163 675	TOTAUX RESSOURCES	113 148	163 675
FONDS DE ROULEMENT - FINANCEMENT D'EXPL. = TRESORERIE				25 791	3 253
					29 044

ANALYSE DE L'EVOLUTION DE VOTRE ENTREPRISE

du 01/01/2023 au 31/12/2023

Tableau 3

DE VOTRE RESULTAT A VOTRE TRESORERIE

	Cet exercice	Exercice précédent	Variation en résultat
MARGE BRUTE TOTALE (tableau 1A)	31 719	30 498	1 222
Autres biens et services consommés	-6 608	-9 722	3 114
Subventions et impôts	-1 725	-1 751	26
Frais de personnel	-1 677		-1 677
Cotisations personnelles		-259	259
Dotations aux amortissements et dépréciations			
Charges et provisions diverses	-7 250	-7 518	268
Charges et produits financiers	1	0	0
Charges et produits exceptionnels	5 322	-1 687	7 009
Impôts sur les bénéfices			
Total des autres produits et charges	-11 937	-20 936	8 999
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	19 783	9 562	10 221

de votre résultat ...

	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022	Incidence sur la trésorerie	
			Amélioration	Détérioration
TRESORERIE DE DEBUT D'EXERCICE		73 570		
RESULTAT NET DE L'EXERCICE			19 783	
Immobilisations nettes	82 670	89 920	7 250	
Capitaux propres (hors résultat du présent exercice)	80 211	145 211		65 000
Emprunts et dettes à long terme	6 750	6 750		
Stocks et en cours (provisions déduites)				
Clients moins acomptes (provisions déduites)				
Autres créances à court terme et charges constatées d'avance	1 433	184		1 249
Fournisseurs		-616	616	
Dettes fiscales, sociales et autres	6 403	12 329		5 926
Totaux des variations des comptes de bilan			27 649	72 175
TRESORERIE DE FIN D'EXERCICE	29 044			44 526

... à votre trésorerie

ANALYSE DE L'EVOLUTION DE VOTRE ENTREPRISE

du 01/01/2023 au 31/12/2023

Tableau 4

VOS INDICATEURS DE GESTION

LES CARACTERISTIQUES DE VOTRE EXPLOITATION		
	Cet exercice	Exercice précédent
Durée moyenne de rotation des stocks de matières premières en nombre de jours Pour 1 jour de possession de stock en moins, le gain de trésorerie est de...		
Durée moyenne de rotation des en cours de production en nombre de jours Pour 1 jour de possession de stock en moins, le gain de trésorerie est de...	47	49
Durée moyenne de rotation des marchandises en nombre de jours Pour 1 jour de possession de stock en moins, le gain de trésorerie est de...		
Durée moyenne de rotation des produits finis en nombre de jours Pour 1 jour de possession de stock en moins, le gain de trésorerie est de...	47	49
Durée moyenne du crédit accordé aux clients en nombre de jours Pour 1 jour de crédit en moins accordé aux clients, le gain de trésorerie est de...	105	101
Durée moyenne du crédit obtenu des fournisseurs en nombre de jours Pour 1 jour de crédit en plus obtenu des fournisseurs, le gain de trésorerie est de...	20	-20 31
Pourcentage de la masse salariale sur le chiffre d'affaires	5	
Pourcentage de la masse salariale sur la valeur ajoutée	7	

LES CARACTERISTIQUES DE VOTRE STRUCTURE FINANCIERE		
	Cet exercice	Exercice précédent
Solvabilité de l'entreprise à court terme	25 791	62 047
Autonomie financière par rapport aux banques	14,81	21,51
Poids des frais financiers sur le chiffre d'affaires		



SASU AMC
2 RUE CLAUDE BERTHOLLET

66250 SAINT LAURENT DE LA SALANQUE

**DETAILS
DES COMPTES ANNUELS**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized, overlapping loops and strokes, located in the lower right quadrant of the page.

DETAIL DES PRODUITS ET CHARGES

Produits à recevoir :

Créances rattachées à des participations.....	
Autres immobilisations financières.....	
Créances clients et comptes rattachés.....	
Autres créances.....	
Disponibilités.....	
Total.....	

Charges constatées d'avance :

Total.....

Charges à payer :

Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit....	
Emprunts et dettes financières diverses.....	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés.....	
Dettes fiscales et sociales.....	1 260
Autres dettes.....	
Total.....	1 260

Produits constatés d'avance :

Total.....



ANALYSE DES PRODUITS ET CHARGES

Charges à payer :

448600	ETAT-CHARGES A PAYER	1 260,00
	Dettes fiscales et sociales	1 260,00
	Total.....	1 260,00



	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/2023	Net au 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Fonds Commercial				
Autres immo.incorp.,avances & acptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
213100 CONSTRUCTIONS SUR SOL PROPRE	145 000		145 000	145 000
281310 AMORT.CONSTRUCTIONS SUR SOL PR		62 330	-62 330	-55 080
Constructions	145 000	62 330	82 670	89 920
Installations tech., matériels, outillage				
218100 INSTALL.AGENC.AMENAG.DIVERS	2 666		2 666	2 666
281810 AMORT.INST.AGENC.AMENAG.DIVERS		2 666	-2 666	-2 666
Autres immobilisations corporelles	2 666	2 666		
Immo. en cours, avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres immobilisations financières				
Total	147 666	64 996	82 670	89 920
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières,approvisionnements				
En cours de production				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
401000 FOURNISSEURS				621
Fournisseurs débiteurs				621
Personnel				

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/2023	Net au 31/12/2022
444100 IS-ACOMPTE ET SOLDES				89
Etat, impôts sur les bénéfices				89
445664 TVA DED/BIENS & S. A 10	12		12	10
445668 TVA DED/BIENS & S. A 20	216		216	86
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	228		228	95
467100 URSSAF REMB A RECEVOIR	1 205		1 205	
Autres créances	1 205		1 205	
Divers				
Avances & acptes versés/commandes				
Valeurs mobilières de placement				
512001 BANQUE CA SUD	29 044		29 044	23 570
512002 COMPTE EXCEDENT				50 000
Disponibilités	29 044		29 044	73 570
Total	30 478		30 478	74 375
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remb. des obligations				
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation - Act				
Total				
TOTAL ACTIF	178 144	64 996	113 148	164 295



	Net au 31/12/2023	Net au 31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
101000 CAPITAL SOCIAL OU PERSONNEL	8 000	8 000
Capital social ou individuel	8 000	8 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
106100 RESERVE LEGALE	800	800
Réserve légale	800	800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
106800 AUTRES RESERVES	9 562	
Autres réserves	9 562	
110000 REPORT A NOUVEAU (CR)	61 850	126 850
Report à nouveau	61 850	126 850
Résultat de l'exercice	19 783	9 562
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total	99 994	145 211
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total		
DETTES		
Emprunts obligataires		
Autres emprunts		
Découverts, concours bancaires		
455170 C/C MR ATLANI	1 717	6
165000 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	6 750	6 750

	Net au 31/12/2023	Net au 31/12/2022
Associés et dettes financières diverses	8 467	6 756
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
401000 FOURNISSEURS		5
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		5
Dettes fiscales et sociales :		
. Personnel		
. Organismes sociaux		
444100 IS-ACOMPTE ET SOLDES	1 803	
. Etat, impôts sur les bénéfices	1 803	
445510 TVA A DECAISSER	487	492
445718 TVA COLLECTEE A 20		9 435
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	487	9 927
. Etat, obligations cautionnées		
448600 ETAT-CHARGES A PAYER	1 260	1 260
. Autres dettes fiscales et sociales	1 260	1 260
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
467000 AUTRES COMPTES DEBIT.CREDIT.	1 137	1 137
Autres dettes	1 137	1 137
Total	13 153	19 084
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif		
TOTAL PASSIF	113 143	164 295



	du 01/01/2023	%	du 01/01/2022	%	Var. en val. annuelle	
	au 31/12/2023	CA	au 31/12/2022	CA	en euros	%
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
708300 LOCATIONS DIVERSES	30 447	95,99	29 226	95,83	1 222	4,18
708301 TAXE FONCIERE / CHANTILLY	1 272	4,01	1 272	4,17		
Production vendue	31 719	100,00	30 498	100,00	1 222	4,01
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
758000 PRODUITS DE GESTION COURANTE	0	0,00			0	#####
Autres produits	0	0,00			0	#####
Total	31 720	100,00	30 498	100,00	1 222	4,01
CONSOMMATIONS						
Achats de marchandises						
Variations stock (marchandises)						
Achats de matières premières						
et d'autres approvisionnements						
Variation de stock (mat. premières)						
606300 FOURN. ENTRET. ET PT. EQUIPT.	29	0,09	28	0,09	0	1,45
606400 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	137	0,43	1 375	4,51	-1 238	-90,03
606409 FOURN ADMINISTRATIVES EXO			52	0,17	-52	-100,00
611000 SOUS-TRAITANCE GENERALE	1 154	3,64	997	3,27	157	15,78
616110 ASSURANCE PORTABLE	99	0,31	45	0,15	54	120,00
622600 HONORAIRES	933	2,94	898	2,94	35	3,92
622601 HONORAIRES AVOCAT			1 850	6,07	-1 850	-100,00
622700 FRAIS D'ACTES & DE CONTENTIEUX	160	0,51	202	0,66	-42	-20,62
622701 FRAIS ACTES CONTENTIEUX 0%	36	0,11	155	0,51	-119	-76,62
623400 CADEAUX A LA CLIENTELE	80	0,25			80	#####
625100 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	153	0,48	359	1,18	-206	-57,46
625101 VOYAGES DEPL 0%	2 649	8,35	2 649	8,68		
625600 MISSIONS	1	0,00	18	0,06	-17	-95,03
625601 MISSIONS 10%	94	0,30	94	0,31	-0	-0,23
625602 MISSIONS 0%			87	0,28	-87	-100,00
626100 FRAIS POSTAUX	233	0,73	76	0,25	157	207,01
626200 FRAIS DE TELECOMMUNICATION	518	1,63	531	1,74	-13	-2,47
626202 FRAIS TELECOM 10%	25	0,08			25	#####

	du 01/01/2023	%	du 01/01/2022	%	Var. en val. annuelle	
	au 31/12/2023	CA	au 31/12/2022	CA	en euros	%
627200 COMMISSIONS ET FRAIS	307	0,97	306	1,00	1	0,33
Autres achats & charges externes	6 608	20,83	9 722	31,88	-3 114	-32,03
Total	6 608	20,83	9 722	31,88	-3 114	-32,03
CHARGES						
633301 FORMATION CONTINUE GERANT	10	0,03	119	0,39	-109	-91,60
635111 COT. FONCIERE DES ENTREPRISES	392	1,24	372	1,22	20	5,38
635120 TAXES FONCIERES	1 305	4,11	1 260	4,13	45	3,57
637000 CSG/CRDS DEDUCTIBLES (GESCAP)	18	0,06			18	#####
Impôts, taxes et versements ass.	1 725	5,44	1 751	5,74	-26	-1,48
641161 CHARGES SOCIALES GERANT MAJORI	1 677	5,29			1 677	#####
Salaires et traitements	1 677	5,29			1 677	#####
646100 ALLOCATIONS FAMILIALES			259	0,85	-259	-100,00
Charges sociales			259	0,85	-259	-100,00
681120 DOT.AMORT.IMMO.CORPORELLES	7 250	22,86	7 517	24,65	-267	-3,55
Dotations amortissements, dep. et prov.	7 250	22,86	7 517	24,65	-267	-3,55
658000 CHARGES DIVERSES GESTION COURA			1	0,00	-1	-100,00
Autres charges			1	0,00	-1	-100,00
Total	10 652	33,58	9 528	31,24	1 124	11,80
Résultat d'exploitation	14 460	45,59	11 248	36,88	3 212	28,55
768000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	1	0,00	0	0,00	0	52,50
Produits financiers	1	0,00	0	0,00	0	52,50
Charges financières						
Résultat financier	1	0,00	0	0,00	0	52,50
Quote-part des opérat. en commun						
Résultat courant	14 461	45,59	11 249	36,88	3 212	28,55
772000 PRODUITS S/EXERCICES ANTERIEUR	9 434	29,74			9 434	#####
Produits exceptionnels	9 434	29,74			9 434	#####
672000 CHARGES S/EXERCICES ANTERIEURS	621	1,96			621	#####
Charges exceptionnelles	621	1,96			621	#####
Résultat exceptionnel	8 813	27,79			8 813	#####



	du 01/01/2023	%	du 01/01/2022	%	Var. en val. annuelle	
	au 31/12/2023	CA	au 31/12/2022	CA	en euros	%
Participation des salariés						
695000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	3 491	11,01	1 687	5,53	1 804	106,94
Impôt sur les bénéfices	3 491	11,01	1 687	5,53	1 804	106,94
Résultat de l'exercice	19 783	62,37	9 562	31,35	10 221	106,90



**DOCUMENTS COMPTABLES,
FISCAUX ET DE GESTION**

SASU AMC
FABRICATION CUISINE.PLACARD.AGENCEMENT M
2 RUE CLAUDE BERTHOLLET

66250 SAINT LAURENT DE LA SALANQUE
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

*certifié conforme
à l'original*

Les montants figurant sur ces documents sont exprimés en Euros

FIDUCIAL SENLIS
10 rue Eugène Gazeau

60300 SENLIS
0344540118

SASU AMC
2 RUE CLAUDE BERTHOLLET

66250 SAINT LAURENT DE LA SALANQUE

SOMMAIRE

Rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels p. 3

COMPTES ANNUELS p. 4

- . Bilan actif p. 5
- . Bilan passif p. 6
- . Compte de résultat p. 7
- . Soldes intermédiaires de gestion p. 8
- . Détermination de la capacité d'autofinancement p. 9
- . Annexe pp. 10 - 16

DOCUMENTS FISCAUX p. 17

- . Bilan actif 2050
- . Bilan passif 2051
- . Compte de résultat de l'exercice 2052
- . Compte de résultat de l'exercice (suite) 2053
- . Immobilisations 2054
- . Tableau des écarts de réévaluation sur immos. amort. 2054 BIS
- . Amortissements 2055
- . Provisions inscrites au bilan 2056
- . Etat des échéances des créances et des dettes 2057
- . Détermination du résultat fiscal 2058-A
- . Déficits, indemnités pour congés payés & prov. non déd. 2058-B
- . Tableau d'affectation du résultat et renseignements divers 2058-C
- . Détermination des plus / moins values au taux de 16/19 % 2059-A
- . Affectation des + val. à CT & + val. de fusion ou d'apport 2059-B
- . Suivi des moins-values à long terme 2059-C
- . Affectation des plus-values à long terme 2059-D
- . Détermination de la valeur ajoutée produite dans l'ex. 2059-E

DOSSIER DE GESTION p. 35

DETAILS DES COMPTES ANNUELS p. 42



FIDUCIAL SENLIS
10 rue Eugène Gazeau

60300 SENLIS
0344540118

**RAPPORT
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Conformément aux dispositions convenues avec notre client

SASU AMC

nous avons réalisé une mission de participation à l'établissement des comptes annuels relatifs à l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023, qui se caractérisent notamment par les données suivantes :

- Total du bilan :	113 147,76 euros
- Chiffre d'affaires :	31 719,48 euros
- Résultat net :	19 782,97 euros.

Notre mission s'inscrit dans la catégorie des "Missions sans assurance - Autres prestations fournies à l'entité" définies dans le cadre de référence des missions du professionnel de l'expertise comptable et par le schéma général du référentiel normatif et déontologique de l'Ordre des experts-comptables publiés par arrêté ministériel du 17 juillet 2019.

Nos obligations et interventions se sont exercées dans les limites des diligences de la mission de présentation de comptes définies par l'Ordre des experts-comptables.

Nos travaux ont été réalisés à partir des pièces, documents et informations fournis par notre client.

A SENLIS
Le 16/04/2024

Pour FIDUCIAL SENLIS
Société d'Expertise Comptable



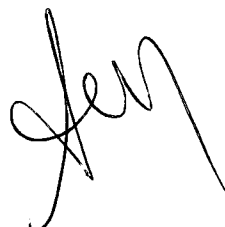
CEDRIC POINSARD
DIRECTEUR D'AGENCE

SASU AMC
2 RUE CLAUDE BERTHOLLET

66250 SAINT LAURENT DE LA SALANQUE

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Jen' or similar, written in a cursive style.

AMC
Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 2 rue Claude Berthollet
66250 SAINT-LAURENT-DE-LA-SALANQUE
429 019 490 RCS PERPIGNAN

PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 06 JUIN 2024

L'an deux mille vingt quatre
le 06 juin, à 10 heures 30,
Au siège social Saint laurent de la salanque,

Le soussigné Monsieur ATLANI Michel, associé unique de la société AMC, société à responsabilité limitée, au capital de 8 000 euros,

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de gérant de la Société, Monsieur ATLANI Michel, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ; il a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

2. A pris les décisions suivantes :

- **Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023,**
- **Affectation du résultat de l'exercice,**
- **Conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,**
- **Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.**

PREMIÈRE DÉCISION – APPROBATION DES COMPTES

L'associé unique, sur la base du rapport de gestion qu'il a rédigé, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2023, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumés dans ce rapport.

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

DEUXIÈME DÉCISION – AFFECTATION DU RESULTAT

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice s'élevant à 19 783 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice.....19 783 euros

Au poste «distribution de dividendes» : 19 783 euros plus 21 000 euros dans la réserve soit un montant de 40 783 euros.....40 783 euros

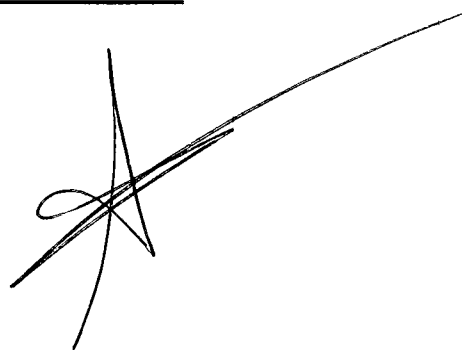
Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'un dividende a été distribué au titre des trois exercices précédents.

TROISIÈME DÉCISION – CONVENTIONS REGLEMENTEES

L'associé unique précise qu'en application de l'article R. 223-26 du Code de commerce, les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce seront portées au registre des décisions de l'associée unique en annexe au présent procès-verbal.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Michel ATLANI

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.

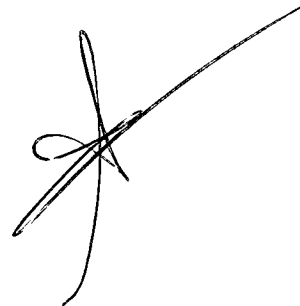
ANNEXE

CONVENTIONS PASSÉES ENTRE LA SOCIÉTÉ ET L'ASSOCIÉ UNIQUE

Concernant Monsieur ATLANI Michel associé unique et gérant :

♦ A bénéficié de la prise en charge par la société de ses cotisations personnelles obligatoires pour un montant total de 0 euros, contre 259 euros pour l'exercice précédent se répartissant comme suit :
Soit une baisse de : – 100%

♦ Est titulaire dans les livres de la Société, d'un compte courant d'associé, non rémunéré, dont le solde à la clôture s'élevait à 1717 euros. Contre 6 euros pour l'exercice précédent.

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long, sweeping stroke extending upwards and to the right.

AMC
Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 2 rue Claude Berthollet
66250 SAINT-LAURENT-DE-LA-SALANQUE
429 019 490 RCS PERPIGNAN

DÉCISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 06 JUIN 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice s'élevant à 19 783 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice.....19 783 euros

Au poste « A la distribution de dividendes :19 783euros plus 21 000 euros dans la réserve soit un montant de : 40783 euros».....40 783. euros

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'un dividende a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme
La Gérance

certifié conforme



AMC
Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 2 rue Claude Berthollet
66250 SAINT-LAURENT-DE-LA-SALANQUE
429 019 490 RCS PERPIGNAN

RAPPORT DE GESTION DE LA GÉRANCE
A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 06 JUIN 2024

Le soussigné, Michel ATLANI, associé unique et gérant de la société AMC, a, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2023, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

RÉSULTATS – AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le **chiffre d'affaires** s'est élevé à 31 719 euros contre 30 498 euros pour l'exercice précédent soit une hausse de 4%.

Le montant des **autres achats et charges externes** s'élève à 6 608 euros contre 9 722 euros pour l'exercice précédent, soit une baisse de - 32.03%.

Le montant des **impôts et taxes** s'élève à 1 725 euros contre 1 751 euros pour l'exercice précédent, soit une baisse de 1.48%.

Le montant des **cotisations sociales et avantages sociaux** s'élève à 0 euros contre 259 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des **dotations aux amortissements et provisions** s'élève à 7 250 euros contre 7 517 euros pour l'exercice précédent soit – 3.55%

Les **charges d'exploitation** de l'exercice ont atteint au total 10 652 euros contre 9 528 euros pour l'exercice précédent, soit une hausse de 11.80%.

Le **résultat d'exploitation** ressort pour l'exercice à 14 460 euros contre un montant de 11 248 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de + 28.55%.

Quant au **résultat courant avant impôts**, il ressort pour l'exercice à 14 460 euros contre un montant de 11 249 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de + 28.55% .

Après prise en compte d'un impôt sur les bénéfices de 3 491 euros contre 1687 euros l'exercice précédent, le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ce solde par un bénéfice net comptable de 19 783 euros contre un bénéfice net comptable de 9 562 euros pour l'exercice précédent.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les compte annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice net comptable de l'exercice s'élevant à 19 783 euros qui recevrait l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice 19 783 euros

Au poste « distribution de dividendes » 19783 euros

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'une distribution de dividende a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

LA GERANCE

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long, sweeping horizontal stroke extending to the right.

AMC
Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 2 rue Claude Berthollet
66250 SAINT-LAURENT-DE-LA-SALANQUE
429 019 490 RCS PERPIGNAN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 06 JUIN 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIEME DECISION – AFFECTATION DU RÉSULTAT

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice s'élevant à 19 783 euros au compte

– « distribution de dividendes ».

19 783 euros

L'assemblée Générale constate que les capitaux propres n'ont pas été reconstitués et que nous décidons de continuer notre activité.

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 06 juin 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

Certifié conforme

